

12 septembre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

LETTRE A M. HELMUT SCHMIDT,
PRESIDENT EN EXERCICE DU CONSEIL
EUROPEEN, ET AUX AUTRES CHEFS DE
GOUVERNEMENT DE LA CEE, PARIS, 12
SEPTEMBRE 1978

MONSIEUR, DEUX CIRCONSTANCES INTERESSANT L'ORGANISATION DE L'EUROPE NOUS INVITENT A LA REFLEXION. D'UNE_PART, UN NOUVEL ELAN VA LUI ETRE DONNE PAR L'ELECTION DE L'ASSEMBLEE_PARLEMENTAIRE_EUROPEENNE AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT ET PAR LA MISE SUR_PIED DU SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN. D'AUTRE_PART, NOUS NOUS APPRETONS A CONCLURE LA NEGOCIATION D'ADHESION AVEC LA GRECE, ET NOUS AVONS RESERVE UN ACCUEIL FAVORABLE AUX CANDIDATURES DU PORTUGAL ET DE L'ESPAGNE. NOUS DEVONS ETRE CONSCIENTS DES PROBLEMES QUE CES DEVELOPPEMENTS POSERONT POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS PREVUES PAR LES TRAITES, ET POUR CELUI DES MECANISMES QUI REGISSENT LA COOPERATION ENTRE NOS GOUVERNEMENTS. CE DISPOSITIF AVAIT ETE PREVU, A L'ORIGINE, IL Y A DEJA PLUS DE VINGT ANS, POUR SIX ETATS FORMANT UN ENSEMBLE ECONOMIQUE ASSEZ HOMOGENE. IL A FONCTIONNE, DANS UNE PREMIERE PHASE, DE MANIERE SATISFAISANTE. LE PREMIER ELARGISSEMENT A NEUF A FAIT APPARAITRE CERTAINES DIFFICULTES, TELLES QUE LE NOMBRE ELEVE DES MEMBRES DE LA COMMISSION `COMMISSION_EUROPEENNE ` CEE ` ET LA LOURDEUR DE CERTAINES PROCEDURES. IL EST CLAIR QUE LA SIMPLE TRANSPOSITION A DOUZE DU DISPOSITIF INITIALEMENT PREVU POUR SIX N'EST PAS SUFFISANTE ET QU'UN EFFORT D'ADAPTATION PLUS POUSSE S'IMPOSE SI NOUS VOULONS MAINTENIR L'EFFICACITE ET LE CLIMAT DE COHESION QUI ONT PERMIS LES PROGRES DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE, ET SI NOUS VOULONS AINSI CREER LES CONDITIONS D'UNE VERITABLE CONFEDERATION DE L'EUROPE

-\

NOUS AVONS DEJA EU L'OCCASION D'EVOQUER CES PROBLEMES AU-COURS DE NOS RENCONTRES DE CES DERNIERES ANNEES. NOS MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES S'EN SONT ENTRETENUS A DIVERSES REPRISES. LA PROXIMITE DES ECHEANCES REQUIERT AUJOURD'HUI UNE REFLEXION D'ENSEMBLE QUI TIENNE_COMPTE A LA FOIS DE L'EXPERIENCE DES VINGT DERNIERES ANNEES ET DES PERSPECTIVES QUE NOUS FIXONS A LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE. POUR NOUS PERMETTRE DE CONDUIRE CETTE REFLEXION, IL PARAIT UTILE DE DISPOSER DU _CONCOURS DE PERSONNALITES INDEPENDANTES, AYANT UNE EXPERIENCE PERSONNELLE DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS EUROPEENNES, TOUT EN ETANT CAPABLE DE JETER UN REGARD NEUF SUR CES PROBLEMES. C'EST POURQUOI JE PROPOSE QUE NOUS CONFIONS A TROIS "SAGES" LA MISSION D'EXPLORER POUR NOUS LES PROBLEMES POSES PAR L'ELARGISSEMENT DU POINT_DE_VUE DES INSTITUTIONS, DES MECANISMES ET DES PROCEDURES. SI CETTE SUGGESTION RECUEILLAIT VOTRE AGREMENT ET CELUI DE TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL_EUROPEEN, QUE JE SAISIS DE CETTE PROPOSITION, LA PRESIDENCE POURRAIT ALORS INVITER NOS MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES A EN DISCUTER, LORS DE L'UNE DE LEURS PROCHAINES REUNIONS, AFIN QUE NOUS PUISSIONS PRENDRE, AU CONSEIL_EUROPEEN DE DECEMBRE, UNE DECISION QUANT A LA DESIGNATION DE CES TROIS "SAGES" ET A LEUR MANDAT

-\